



SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET INSTITUTIONS PRIVEES

APRES UN SUICIDE

Moment de paroles – Postvention suite à un suicide

Pourquoi ?

Parce que le suicide/la tentative de suicide d'un proche peut générer de la vulnérabilité dans l'entourage, avec un éventail de réactions (deuil, traumatisme, crise, incompréhension, inquiétude, tristesse...) qui peuvent durer plus ou moins longtemps.

Il n'est pas facile de savoir que dire et que faire après un décès par suicide, ni de parler de notre ressenti face à cet événement.

En tant qu'entreprise ou institution, vous pouvez agir pour limiter l'impact sur les personnes touchées.

Les objectifs de ces rencontres :

Soulager la souffrance des personnes endeuillées et touchées.

Soutenir les personnes endeuillées et touchées face à l'adversité.

Accompagner le retour au travail de la personne endeuillée et favoriser l'accueil.

Informier sur les ressources d'aide et de soutien disponibles à l'interne et à l'externe.

Guider et accompagner les intervenants RH ou autres dans la gestion de la situation après un suicide.

Conditions préalables :

Nécessite une préparation en amont de l'intervention pour identifier les attentes, le public cible, les ressources internes et externes à solliciter, etc.

Durée : 1h30 ou à convenir.

Prix : Frs 350.- - Frais de déplacement en sus.

Où : Nous nous déplaçons dans votre structure.

(Facturation de Pars Pas à l'entreprise ou à l'institution privée)

Sion, le 24.05.2023